

DIU ARTHROSCOPIE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme interuniversitaire

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention : DIU Arthroscopie

Nature de la formation : Diplôme

Niveau d'étude visé : BAC +8 et plus

Composante :

UFR de santé, médecine et biologie humaine

Public cible :

* Salarié - Profession libérale

* Étudiant

Formation continue

Formation initiale

Validation des Acquis de l'Expérience : Oui

Formation à distance : Non

Présentation

Création de ce diplôme en 1986 par le comité pédagogique de la Société Française d'Arthroscopie (SFA) avec extension progressive des universités concernées pour couvrir la totalité du territoire national.

Ce DIU est le seul enseignement national concernant la chirurgie arthroscopique et endoscopique des membres et du rachis. Le contenu pédagogique est élaboré par un comité (pédagogique) qui est composé de 17 enseignants désignés au sein des universités validantes.

Diplôme en partenariat avec les universités : Aix-Marseille, Bordeaux 2, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille 2, Lyon 1, Nice, Nancy 1, Nîmes Montpellier, Paris 7 Diderot, Rennes 1, Strasbourg 1, Toulouse, Tours, Versailles St Quentin.

L'arthroscopie est devenue un outil indispensable à la pratique de la chirurgie orthopédique et traumatologique et est utilisée pour l'ensemble des articulations avec une forte prévalence pour la chirurgie du genou, de l'épaule et de la cheville.

Ce DIU est le seul enseignement national concernant la chirurgie arthroscopique et endoscopique des membres et du rachis.

Objectifs

L'objectif du diplôme interuniversitaire (DIU) d'arthroscopie est d'assurer la formation des internes en chirurgie et des praticiens en arthroscopie (formation médicale initiale ou continue) sous forme d'un enseignement commun à toutes les facultés.

Compétences visées

A l'issue de la formation, l'étudiant doit être capable de connaître :

- * l'ensemble des indications de la chirurgie arthroscopique ainsi que tous les principes techniques généraux, articulation par articulation (installation, voies d'abord, principales complications)
- * ainsi que les principales techniques utilisées.

Le stage pratique demandé doit permettre de valider les connaissances pratiques minimales indispensables pour pouvoir pratiquer l'arthroscopie seul.

Organisation

EN BREF

Durée : 1 an

Rythme de la formation : Cours en semaine (journée)

Langue d'enseignement : Français

Capacité d'accueil : La répartition des effectifs attendus par promotion est la suivante : - inter-région d'Ile-de-France (30) : CHU de Paris VII (10), CHU de Paris XIII (10) Versailles Saint-Quentin (10) - inter-région Nord-Ouest (10) : CHU de Caen (5), Lille (5), - inter-région Nord-Est (10) : CHU de Strasbourg (5), Nancy (5), - inter-région Ouest (15) : CHU de Brest (5), Rennes (5), Tours (5), - inter-région Rhône-Alpes (17) : CHU de Grenoble (5), Lyon (12), - inter-région Sud (13) : CHU de Aix-Marseille (3), Montpellier-Nîmes (5), Nice (5), - inter-région Sud-Ouest (15) : CHU de Bordeaux (5), Clermont-Ferrand (5), Toulouse (5) Total : 120 étudiants

INFOS PRATIQUES

Candidature :

Du 15 mai 2020 au 30 septembre 2020

Lieu(x) de la formation :

Bobigny

PARTENARIATS

Etablissement(s) co-accrédité(s) :
Université Rennes 1

Etablissement(s) partenaire(s) :

Organisation générale du DIU :

L'enseignement est assuré par les universités partenaires participant au DIU :

- * chaque université organisera 1 séminaire (au minimum) tous les 6 ans
- * chaque année la répartition des étudiants se fait au niveau national : ce sont 3 universités qui assurent chacune 1 séminaire, l'enseignement théorique se répartit donc pour tous les étudiants d'une année, entre 3 universités différentes au niveau national
- * la localisation des séminaires est décidée lors de l'assemblée générale annuelle du bureau du DIU (septembre/octobre).

Modalités d'enseignement :

- * Durée de l'enseignement : 1 an
- * **Volume horaire** : 96 heures réparties ainsi : 54 h. d'enseignement + 42 h. de stage minimum

Durée

Début des cours : Janvier

Fin des cours : Juin

Volume horaire global : 96 heures

- 1 .. Enseignement théorique : 54 heures
- 2 .. Stage : 42 heures minimum (1 journée par mois sur 6 mois OU 2 jours sur 3 mois)

. Rédaction d'un mémoire sous forme d'article.

Dates des cours

3 séminaires de janvier 2021 à juin 2021 : dates communiquées ultérieurement.

Organisation

Enseignement réparti dans l'année sur 3 séminaires de 7,5 jours (jeudi, vendredi, samedi matin).

Sites de formation : 3 sites universitaires parmi les partenaires, à tour de rôle.

Enseignements communs à tous les partenaires universitaires, délivrés par les enseignants des universités partenaires à tour de rôle, sous forme de :

* **3 séminaires** : de 18 h. chacun (2,5 jours par séminaire, habituellement jeudi, vendredi et samedi matin)

* Modalités : exposés classiques accompagnés de supports de cours dont le livre « Arthroscopie » (Éditions ELSEVIER MASSON, 2015), ces séminaires peuvent inclure, à titre exceptionnel des **travaux pratiques**

* lieu de formation : roulement tous les ans, sur 3 sites universitaires partenaires au niveau national

* **Stage obligatoire** :

* équivalent 42 heures, d'une durée de 6 mois (1 journée par semaine) OU de 2 jours sur 3 mois (avec une présence minimum de 2 demi-journées par semaine), ou plus selon le souhait du stagiaire

* le stage d'internat dans un service de chirurgie orthopédique traumatologique comprenant un membre formateur pour le DIU d'arthroscopie est également possible mais les membres formateurs en service validant ne peuvent avoir plus de 2 stagiaires par semestre. Pour les membres formateurs exerçant dans un service non validant, ils ne peuvent encadrer qu'un seul stagiaire

Aix-Marseille, Bordeaux 2, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille 2, Lyon I, Nice, Nancy I, Nîmes Montpellier, Paris Diderot (Paris 7), Rennes I, Strasbourg I, Toulouse, Tours, Versailles St Quentin

EN SAVOIR +

Sites web :

<http://www-smbh.univ-paris13.fr>

* Rédaction d'un **mémoire obligatoire** : proposé par le responsable du stage, enseignant praticien (le moniteur responsable du stage doit être membre titulaire de la Société Francophone d'Arthroscopie (SFA), reconnu membre formateur par le bureau du DIU et de la SFA)

Programme

Apprentissage des bases en arthroscopie du genou et de toutes techniques concernant l'articulation du genou

Généralités sur l'arthroscopie + données concernant les articulations Coude et Poignet, Hanche et Cheville +

apport de l'arthroscopie pour des indications extra-articulaires

Apprentissage des bases en arthroscopie de l'épaule et de toutes techniques concernant l'articulation de l'épaule

Stage

Obligatoire (Equivalent 42 heures, d'une durée de 6 mois (1 journée par semaine) OU de 2 jours sur 3 mois (avec une présence minimum de 2 demi-journées par semaine), ou plus selon le souhait du stagiaire)

Stages et projets tutorés

Le DIU comporte un enseignement pratique de 6 mois auprès d'un enseignant praticien validé par le CA, sous forme 1 jour par mois pendant 6 mois ou stage d'internat dans un service avec un membre formateur;

* le stage d'internat dans un service de chirurgie orthopédique traumatologique comprenant un membre formateur pour le DIU d'arthroscopie est également possible mais les membres formateurs en service validant ne peuvent avoir plus de 2 stagiaires par semestre. Pour les membres formateurs exerçant dans un service non validant, ils ne peuvent encadrer qu'un seul stagiaire.

Contrôle des connaissances

* Gestion des examens : (contrôle continu, session initiale, session de rattrapage, dispositif de consultation des copies)
* o formation sanctionnée en fin d'année universitaire par : un écrit, la rédaction d'un mémoire et la validation d'un stage pratique

la gestion des examens est centralisée par l'université de Lyon, tous les examens ayant lieu sur ce site universitaire.

* o une seule session d'examen organisée annuellement (pas de session de rattrapage)

* Contrôle des connaissances : (validation UE et capitalisation, validation semestrielle et/ou annuelle, règles de compensation, stage/mémoire, UE libres)
* o Examen écrit : noté sur 20, d'une durée de 4 heures, composé de questions rédactionnelles
* o Mémoire : noté sur 20, avec double correction
* o pour être déclaré admis, le candidat doit avoir satisfait à l'épreuve écrite, avoir été présent aux séminaires, avoir obtenu la moyenne au mémoire et avoir validé le stage pratique

* Règles d'assiduité et de défaillance :

* cours et stage obligatoires, l'autorisation de présenter le mémoire ainsi que la validation du stage pratique est soumise à cette exigence

Règles de poursuite d'études :

- Sont autorisés à redoubler, en dehors d'un problème médical, les étudiants ayant validé au moins 2 modules : « séminaires » ET « réussite à l'examen écrit et/ou dépôt du mémoire »
- Les candidats ne sont admis à redoubler qu'une seule fois, en gardant le bénéfice des modules acquis.

Les 2 inscriptions doivent obligatoirement se faire sur 2 années consécutives afin de garder les modules acquis en 1ère année.

Conditions d'admission

Sur dossier

Niveau de diplôme requis : Bac + 9 (étudiants en cours de spécialisation)

Le nombre de candidatures possibles sont limitées au sein de chaque université et réparties sur l'ensemble des facultés participant à l'enseignement.

- . Titulaires d'un Diplôme d'Etat français ou d'un pays de la CEE de Docteur en médecine spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologique dans le cadre de la formation continue
- . Médecins spécialistes en chirurgie orthopédique qualifiés dans leur pays d'origine
- . Étudiants français ou étrangers en cours de spécialisation dans le domaine de la chirurgie orthopédique et traumatologique
- . Étudiants étrangers inscrits en DFMSA dans le domaine dans le domaine de la chirurgie orthopédique et traumatologique

L'autorisation d'inscription est accordée sur dossier par la commission pédagogique du DIU.

Sont autorisés à s'inscrire

- * Titulaires du diplôme d'État français, ou d'un pays de la CEE, de Docteur en médecine spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologique dans le cadre de la formation médicale continue
- * Médecins spécialistes en chirurgie orthopédique qualifiés dans leur pays d'origine
- * Étudiants français ou étrangers en cours de spécialisation dans le domaine de la chirurgie orthopédique et traumatologique
- * Étudiants étrangers inscrits à une DFMSA dans le domaine de la chirurgie orthopédique et traumatologique

Modalités de candidature

Candidature 2020/2021

Candidatez en ligne :

- 1 .Candidatez sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat> entre le 15 mai et le 30 septembre 2020
 - 1 .. Téléchargez et déposez vos pièces justificatives
 - 2 .. Validez vos informations (attention : le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes)
 - 3 .. Après acceptation de votre candidature par la commission pédagogique du DIU et après que vous ayez confirmé votre avis favorable, l'inscription définitive se fera sur le lien qui vous sera communiqué par mail
 - 4 .. Un contrat de formation professionnelle sera établi dès votre inscription administrative.

Inscription sur le site, validez vos informations puis imprimez votre dossier et renvoyez-le ainsi que les pièces demandées.

Date limite d'envoi du dossier de candidature le 30/09/2020 inclus

Après acceptation de votre candidature, l'inscription définitive se fera en cliquant sur le lien qui vous sera communiqué par mail.

Candidature

Du 15 mai 2020 au 30 septembre 2020

Droits de scolarité

Coûts de la formation 2020/2021

frais de formation

1 .. Frais de formation en fonction de votre statut :

Tarif préférentiel : 300 € (si vous êtes en formation initiale avec le statut étudiant OU diplômé depuis moins de

2 ans)

Tarif formation continue : 1 000 € (dans toutes les autres situations, y compris les reprises d'études)

(les DU-DIU ne sont pas inscrits au RNCP, Registre National des Certifications)

droits d'usagers

1 .. Droits d'usagers : **243 €** (droits de niveau Master définis par arrêté ministériel, définitifs en juillet de chaque année).

Frais de formation (en euros)

1000.0

Taux de réussite

Sur Paris 13 : o promotion 2014 / 2015 : 8 stagiaires : 7 admis (87,5 %) – 1 ajourné (12,5 %) o promotion 2015 / 2016 : 8 stagiaires : 6 admis (75 %) – 2 ajournés (25 %) o promotion 2016 / 2017 : 4 stagiaires - 4 admis (100 %).

Insertion professionnelle

Les chirurgiens orthopédistes titulaires de ce diplôme peuvent revendiquer une formation spécialisée dans le domaine de la chirurgie arthroscopique, reconnue par le collège des chirurgiens orthopédistes et par la Société Française de Chirurgie Orthopédique.

Ce diplôme reconnu par l'Ordre des Médecins français donne droit au titre : Arthroscopie.

Contact(s) administratif(s)

Patricia THOREUX

Responsable du DIU Arthroscopie

Contact(s) administratif(s)

Meriem Safi

 meriem.safi@univ-paris13.fr
Contact(s) administratif(s)

Contact formation continue

Tel. 01 49 40 37 64

 acc-cfc@univ-paris13.fr
[Site Internet du CeDIP](#)

Contact validation des acquis

Tel. 01 49 40 37 04

 svap-cfc@univ-paris13.fr
Contact(s) administratif(s)

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Bobigny)

Tel. 01 48 38 88 38

 orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr
[Site Internet VOIE](#)

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

Tel. 01 49 40 40 11

 gestion.voie@univ-paris13.fr
[Site Internet du VOIE](#)